



Assemblée générale

Distr. générale
11 juin 2021

Anglais et français seulement

Conseil des droits de l'homme

Quarante-septième session

21 juin–9 juillet 2021

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

Exposé écrit* présenté par Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, organisation non gouvernementale inscrite sur la liste

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[31 mai 2021]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.



Turquie : l'opposition et la société civile subissent une sévère répression

CONTEXTE

Ces dernières années, les autorités turques ont arrêté des milliers de membres des forces de sécurité et de la fonction publique, ainsi que des journalistes, des avocats et des défenseurs des droits de l'homme.

Nombre d'entre eux ont été condamnés à de lourdes peines par différents tribunaux. Des centaines d'entre eux ont cherché refuge à l'étranger.

Les partis d'opposition et les organisations de la société civile sont devenus la cible des services de renseignement turcs, qui les surveillent de près.

"NOUVELLE TURQUIE"

La nouvelle politique du président Recep Tayyip Erdogan, ainsi appelée, se définit par l'intimidation de l'opposition démocratique, les poursuites contre le Parti démocratique des peuples (HDP) et la destruction de tout vestige de la société civile.

Après la décision du HDP de participer aux élections du 7 juin 2015 en tant que parti politique, ses partisans ont été soumis à une oppression systématique et continue, notamment à une série d'attentats à la bombe. Un bouquet de fleurs comprenant des explosifs et un colis piégé ont détruit les sièges régionaux du HDP à Mersin et à Adana. À la veille des élections, l'explosion d'une double bombe lors du rassemblement du HDP à Diyarbakir a tué trois personnes et fait plus de deux cents blessés.

Malgré ces attaques sanglantes et la fraude électorale généralisée, le HDP a dépassé le seuil des 10 % avec 13,2 % des suffrages exprimés, obtenant ainsi 80 sièges à l'Assemblée nationale turque. Le HDP jouait un rôle clé pour œuvrer à la paix en soutenant les pourparlers de paix en cours entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et son chef Abdullah Öcalan (incarcéré sur l'île-prison d'Imrali depuis 1999) et le gouvernement turc.

Cependant, le 1er novembre 2015, le président Erdogan a déclaré des élections anticipées pour récupérer la majorité de l'AKP et former un gouvernement à parti unique.

Les pourparlers de paix, qui avaient duré trois ans, se sont effondrés. Dans les villes à prédominance kurde de Cizre, Sur et Nusaybin, des couvre-feux ont été imposés 24 heures sur 24, suivis de dures interventions militaires. Celles-ci ont causé la mort de milliers de personnes et le déplacement d'un demi-million de personnes. Des quartiers entiers de ces villes ont été détruits et des crimes contre l'humanité, notamment des exécutions extrajudiciaires de civils, ont été perpétrés par des soldats turcs et par des mercenaires islamistes sous la supervision du gouvernement turc. Dans tout le pays, les bureaux et les sièges du parti HDP ont été pris d'assaut et brûlés par la foule.

Lors des attentats de Suruç (8 septembre 2015), le parti a perdu 33 jeunes de l'une des organisations qui le composent, la Fédération des associations de jeunesse socialiste (SGDF), dans un attentat suicide commis par un militant d'ISIS dans cette ville à majorité kurde de Turquie. À Ankara, (10 octobre 2015) 103 sympathisants du HDP ont été tués dans deux attentats-suicides commis par des militants d'ISIS lors d'un rassemblement pacifique du HDP.

La stratégie du président Recep Tayyip Erdogan consiste à faire obstruction au HDP par tous les moyens, notamment en désignant des administrateurs non élus nommés par le gouvernement du parti présidentiel de la justice et du développement (AKP) à la place des représentants élus, et en organisant des procès spectacles fondés sur des actes d'accusation infondés et non substantiels. L'immunité parlementaire a été levée pour onze députés du HDP pendant la période 2015-2018 et les mandats électoraux actuels.

Les anciens députés du HDP Nazmi Gür, Ayla Akat Ata, Ayhan Bilgen (maire suspendu de Kars), Beyza Üstün et Emine Ayna ont été arrêtés en 2020 sur la base d'accusations fondées

sur des activités parlementaires auxquelles ils se sont livrés avant les élections de 2015. En mai 2021, 14 députés du HDP sont en état d'arrestation.

Les listes compilées montrent que plus de 10'000 membres du HDP ont été arrêtés depuis 2015. Quelques milliers de membres du HDP ont été libérés après avoir été derrière les barreaux - parfois pendant des années - mais il y a encore plus de 4'000 membres du HDP, y compris des députés et des co-maires, en prison. Des milliers de membres du HDP vivent également à l'étranger, notamment des députés et d'anciens co-maires qui ont dû échapper à des mandats d'arrêt à caractère politique émis par le système judiciaire.

À la suite des élections locales du 31 mars 2019, les autorités turques ont arbitrairement remplacé les représentants élus de 49 des 65 municipalités remportées par le HDP par des administrateurs nommés par le gouvernement. Ces municipalités comprenaient trois régions métropolitaines, cinq provinces et 33 districts. 37 coprésidents municipaux, dont 19 femmes, ont été emprisonnés. Jusqu'au mois de mars 2021, 15 co-maires, dont le co-maire métropolitain de Diyarbakır Adnan Selçuk Mızraklı, le co-maire de Kars Ayhan Bilgen et sept femmes, sont toujours en détention. Six autres co-maires sont assignés à résidence.

L'acte d'accusation déposé le 17 mars 2021 par le bureau du procureur général auprès de la Cour constitutionnelle en vue de la dissolution du HDP et de l'interdiction politique de plus de 687 membres du HDP est également utilisé comme base pour la fermeture complète du HDP.

Bien que la Cour constitutionnelle ait jugé l'acte d'accusation "dûment incomplet et erroné" parce que les allégations du procureur concernant la fermeture du HDP ont été jugées non fondées, la fermeture du HDP est toujours en jeu puisque l'État de droit a été manipulé afin d'incarcérer les membres du HDP.

L'AFFAIRE KOBANE

En octobre 2014, le HDP a appelé la population à soutenir les manifestations populaires légitimes pour Kobané contre l'attaque de la ville par ISIS et le soutien continu à ISIS dont font preuve les autorités turques. Depuis des années, le HDP demande une enquête parlementaire pour faire la lumière sur ce qui a conduit à ces violences, mais les autorités turques ont toujours rejeté cette proposition.

Le procureur général turc a ouvert l'"affaire Kobané" et a ordonné la mise en détention de 108 personnes, dont les principaux représentants du HDP. Une chasse à l'homme est en cours pour 75 personnes. Avec ce procès spectacle, les autorités turques veulent dépeindre des politiciens bien connus comme des criminels afin de briser le soutien social au HDP. L'acte d'accusation de 3'530 pages contient des preuves qui n'ont rien à voir avec la vérité. Si les choses se passent selon les souhaits du président Erdogan, Selahattin Demirtas devrait passer jusqu'à 15'000 ans en prison, ce qui est la demande du bureau du procureur général.

L'affaire Kobané est toujours en cours devant les tribunaux turcs.

RECOMANDATIONS

Le MRAP appelle le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et liberté d'association, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités et le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, chacun dans le cadre de son mandat, à accorder une attention particulière aux cas soulevés dans la présente déclaration et à demander une visite dans le pays.